

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1755

présenté par

M. Dessigny, M. Allisio, M. Boulogne, M. Casterman, M. Christian Girard, M. Gonzalez, M. Lottiaux, Mme Marais-Beuil, Mme Ménaché, M. Renault, M. Sabatou, M. Salmon et M. Jean-Philippe Tanguy

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 45, insérer l'article suivant:****Mission « Économie »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport présentant l'évaluation du plan Avenir Montagne.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Présenté lors d'un déplacement en Savoie par le Premier ministre Jean Castex, accompagné de plusieurs ministres, ce plan « Avenir Montagne » visait à accompagner les territoires de montagne vers une offre touristique résiliente et durable, adaptée aux spécificités de chaque massif.

Le plan se déclinait en trois axes principaux : favoriser la diversification de l'offre touristique et la conquête de nouvelles clientèles, accélérer la transition écologique des activités touristiques, et dynamiser l'immobilier de loisir tout en enrayant la formation de « lits froids ». Avec une mobilisation de plus de 640 millions d'euros de crédits publics, le plan ambitionnait de générer près de 1,8 milliard d'euros d'investissements dans ces territoires.

Malgré les intentions affichées, des difficultés demeuraient en termes de lisibilité et de suivi de l'exécution du plan « Avenir Montagnes ». L'absence de documents budgétaires détaillés et d'indicateurs de performance clairs limite la capacité à évaluer précisément l'impact des actions entreprises. De plus, sans un suivi systématique des retombées des investissements, il est difficile d'assurer une transparence sur l'utilisation des fonds alloués.

Pour remédier à ces difficultés, la remise d'un rapport d'évaluation détaillé apparaît nécessaire. Ce rapport devrait fournir une analyse complète des résultats obtenus, des ressources mobilisées, ainsi que des retombées économiques et sociales liées à l'implémentation du plan. Une telle initiative faciliterait le suivi des engagements pris et permettrait d'ajuster les actions futures en fonction des besoins réels du secteur touristique.